L’intelligence artificielle dans le domaine de l’assurance

Fiche programme · Formation individuelle · 35 heures sur 5 journées de 7 heures

SGC START AND GO COURTIER
16 rue de la Valse, 13170 Les Pennes-Mirabeau
Contact : M. Eric BEYER · contact@sgcfrance.fr · +33 7 82 07 77 25

SIRET 95099130700014 · Numéro de déclaration d’activité 93132158513 auprès du préfet de région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Public et prérequis

Courtiers, agents, conseillers, gestionnaires et responsables de cabinets d’assurance. Connaissances de base du secteur de l’assurance et usage courant d’un ordinateur et d’internet. Aucune compétence en programmation requise.

Objectifs pédagogiques évaluables

• Distinguer les principales familles d’IA, leurs usages et leurs limites.

• Qualifier les risques d’un usage et identifier les analyses réglementaires nécessaires.

• Protéger les données et sélectionner les informations utilisables dans un outil autorisé.

• Produire et contrôler une synthèse, une trame d’entretien et un brouillon de conseil.

• Définir un pilote, ses contrôles, sa supervision et un plan d’action individuel.

Durée et organisation

35 heures pédagogiques, évaluations incluses, hors pauses et déjeuner. Un chapitre par journée. Formation individuelle en présentiel, un apprenant accompagné par un formateur. Dates et lieu précisés dans la convention ou le contrat ; sur mesure dans l’entreprise du client selon les modalités convenues.

Programme sur cinq journées

Jour 1 · Chapitre 1 · 7 heures

Comprendre l'IA et ses usages en assurance

Les notions fondamentales ; IA prédictive et IA générative ; Les données et le cycle de vie ; La chaîne de valeur de l'assurance ; Hallucinations et erreurs silencieuses ; Biais et qualité de service ; La valeur et le coût complet ; La posture du professionnel.

Quatre questions de contrôle, travail individuel et débriefing.

Jour 2 · Chapitre 2 · 7 heures

Maîtriser le cadre réglementaire et les données

Les textes et les autorités ; Le calendrier de l'AI Act ; La qualification du risque ; Finalité et base légale RGPD ; Données sensibles et confidentialité ; Prestataires et sécurité ; Décisions automatisées et analyses d'impact ; DDA et devoir de conseil.

Quatre questions de contrôle, travail individuel et débriefing.

Jour 3 · Chapitre 3 · 7 heures

Utiliser l'IA dans le conseil et la relation client

Une instruction structurée ; La synthèse de documents contractuels ; La préparation de l'entretien ; La comparaison et la motivation du conseil ; La communication commerciale ; L'assistant documentaire et le RAG ; Le contrôle avant diffusion ; La traçabilité utile.

Quatre questions de contrôle, travail individuel et débriefing.

Jour 4 · Chapitre 4 · 7 heures

Sécuriser la gestion, les sinistres et la gouvernance

L'extraction et la gestion des pièces ; L'assistance à la gestion des sinistres ; Fraude et vigilance LCB-FT ; Les responsabilités et les habilitations ; Les tests avant et après déploiement ; Les attaques et les actions automatiques ; La gestion des incidents ; La continuité et la réversibilité.

Quatre questions de contrôle, travail individuel et débriefing.

Jour 5 · Chapitre 5 · 7 heures

Construire un projet IA maîtrisé et évaluer les acquis

Le diagnostic du besoin ; La fiche de cas d'usage ; Le choix du fournisseur ; Le protocole du pilote ; La charte d'usage du cabinet ; Le plan d'action à trente, soixante et quatre-vingt-dix jours ; L'évaluation et la remédiation ; La veille et la mise à jour.

Quatre questions de contrôle, projet individuel, QCM final de 20 questions et correction accompagnée.

Méthodes et évaluation

Méthodes mobilisées

Apports théoriques expliqués et reformulés, démonstrations commentées, analyse de documents fictifs, exercices individuels accompagnés et cas de synthèse. Le formateur adapte les exemples au métier et au positionnement initial de l'apprenant, sans modifier les objectifs ni le volume convenu.

Moyens pédagogiques et techniques

PowerPoint modifiable, cours détaillé, fiches de travail, sources réglementaires, QCM et corrigés réservés au formateur. Ordinateur et connexion internet nécessaires aux démonstrations. Aucun abonnement payant imposé à l'apprenant ; les activités peuvent être réalisées à partir des sorties fictives fournies. Aucun dossier client réel à téléverser.

Encadrement

SGC désigne un formateur compétent en assurance, usages professionnels de l'IA et protection des données. Son identité, ses compétences et les modalités d'assistance sont communiquées avant la session. Contact pédagogique : M. Eric BEYER, aux coordonnées SGC.

Positionnement, suivi et évaluation

Positionnement initial et recueil des besoins. Suivi d'assiduité par demi-journée, travaux individuels et échanges avec le formateur. Quatre questions de contrôle par chapitre, soit 20 au total. Cas de synthèse observé et QCM final de 20 questions à réponse unique : 1 point par bonne réponse, 0 sinon, sans point négatif. Seuil : 12/20. Correction et remédiation ciblée ; possibilité de nouvelle tentative selon les modalités SGC, sans limite de tentatives annoncée. Les reprises supplémentaires sont planifiées si elles dépassent les 35 heures.

Reconnaissance et bilan

Attestation de suivi mentionnant la durée effectivement réalisée. Formation non certifiante, sans titre RNCP ou RS annoncé. Évaluation de satisfaction et bilan individuel. L'imputation au parcours DDA dépend du rattachement documenté des séquences aux compétences réglementaires et aux fonctions exercées ; aucune validation automatique de l'ensemble des 35 heures.

Accès et informations pratiques

Tarif et financement

1 925 € HT par personne + 20 % de TVA, soit 2 310 € TTC. Financement personnel ou demande auprès de l'OPCO selon la situation et son accord. Aucun financement ni éligibilité CPF garanti.

Modalités et délais d'accès

Demande auprès de SGC, analyse du besoin et positionnement, envoi du bulletin d'inscription et de la convention ou du contrat. Inscription au minimum 15 jours avant le début de la session, sous réserve de disponibilité et de contractualisation. Pour une prise en charge OPCO, déposer la demande au moins un mois avant le démarrage. Les dates sont confirmées par SGC.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Signaler les besoins à SGC avant inscription afin d'étudier les adaptations pédagogiques, techniques et les conditions du lieu retenu. SGC examine la faisabilité et mobilise, si nécessaire, les partenaires compétents ou propose une orientation. Contact pour cette étude : M. Eric BEYER, contact@sgcfrance.fr, +33 7 82 07 77 25.

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation : résultats non encore disponibles. SGC suivra notamment le nombre de participants, l'assiduité, la satisfaction et la réussite, avec période et méthode de calcul. Aucun taux historique n'est annoncé pour cette nouvelle action.

Réclamations et contact

Adresser les demandes et réclamations à contact@sgcfrance.fr en précisant la formation et la session. SGC examine la demande et communique les suites selon sa procédure interne.

Gestion documentaire

Référence SGC-IA-35H · Version 1.0 du 16/11/2026. Contenu réglementaire vérifié auprès des sources institutionnelles listées dans le cours. Cette fiche décrit l'action ; sa conformité documentaire ne dispense pas SGC de mettre effectivement en œuvre et de conserver les preuves du processus qualité.

SIRET 95099130700014 · Numéro de déclaration d'activité 93132158513 auprès du préfet de région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.